

Réf: Dossier N° : 48643

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AIBLIN BRISK CONSULTING » en abrégé «ABC »

Siège social : BINGERVILLE - BINGERVILLE PARIS VILLAGE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Avril 2019, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AIBLIN BRISK CONSULTING » en abrégé «ABC ».

Objet: Conseils, Consultance, Représentation, Ventes d'appareils bio médicaux, Divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: BINGERVILLE - BINGERVILLE PARIS VILLAGE

GERANT: Monsieur PITTE FABIEN AIBLIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10539 du 19/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9798 du 19/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

